

COMMUNE DE VOLESVRES

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du mercredi 28 novembre 2012

Le Conseil Municipal de VOLESVRES s'est réuni le vingt huit novembre deux mil douze à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Régis LAURENT, Maire, en vertu d'une convocation en date 22 novembre deux mille douze.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures et procède à l'appel des présents.

Etaient présents :

- Messieurs Régis LAURENT, Maire,
- Messieurs Gilles GUINET, Jean Noël DUCRET et Madame Marie-Joseph PACAUD, Adjoint,
- Mesdames Martine COUEGNAS , Gaëlle GORDAT, Marie-José GUITTAT
- Messieurs Claude DUCROUX , René DECOMPOIX, , Paul DAUVERGNE, Jacques METENIER, Gilles MICHEL, David PIERRE, Jean-Paul VEROT, Bernard THEREAU, Conseillers municipaux.

Etaient absents et excusés : ///

M. Jean-Noël DUCRET est désigné secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2012

Le Conseil Municipal, à « l'Unanimité », **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 5 novembre 2012.

TARIFICATIONS DIVERSES - 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **FIXE** les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2013 :

CAMPING

Campeur (à partir de 7 ans) :	3.20 €
Enfant de moins de 7 ans :	1.65 €
Emplacement pour camping-car, tente, véhicule supplémentaire :	6.40 €
Electricité :	3.00 €
Tente supplémentaire :	3.20 €

CIMETIERE

concession cinquantenaire simple :	252 € la concession
concession cinquantenaire double :	504 € la concession
concession au colombarium :	900 € pour 20 ans.

SALLES COMMUNALES

- Grande Salle Communale :

<i>Manifestations</i>	<i>Caution</i>	<i>Location Résidents commune</i>	<i>Location Extérieurs commune</i>
Concours de cartes, lotos Arbres de Noël	80 €	40 €	80 €
Mariages, Banquets, repas divers, théâtre concerts	80 €	95 €	180 €
Dîners dansants	80 €	160 €	310 €
Réunions		Electricité	30 €
Réveillon du 31 décembre	80 €	160 €	350 €

En plus du prix de location, le coût de l'électricité sera facturé à 0,30 € le Kwh consommé.
Un relevé de compteur sera effectué à chaque location.

Conditions financières particulières attribuées aux associations communales :

La location de la grande salle est gratuite pour une manifestation lucrative par an, l'électricité étant payante dans tous les cas à 0,30 € le Kwh consommé.

- Petite Salle Communale :

<i>Manifestations</i>	<i>Caution</i>	<i>Location Résidents commune</i>	<i>Location Extérieurs commune</i>
Réunion	0 €	Electricité	25 €
Toute autre Manifestation	46€	85 €	120 €

En plus du prix de location, le coût de l'électricité sera facturé à 0,30 € le Kwh consommé.
Un relevé de compteur sera effectué à chaque location.

Conditions financières particulières attribuées aux associations communales :

La location de la petite salle est gratuite (y compris l'électricité).

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

La redevance assainissement pour l'année 2013 **EST FIXEE** à 0.98 € par m3 d'eau consommée sur l'année 2012.

Le taux de redevance de modernisation des réseaux de collecte, fixé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, n'est pas connu à ce jour.

ANALYSE DU BILAN DE LA SITUATION FINANCIERE 2011

Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan financier 2011 établi par le Trésorier.

Le résultat comptable progresse légèrement, mais demeure nettement en dessous des moyennes départementales.

Ce constat, qui perdure, provient de recettes réelles de fonctionnement insuffisantes, qui correspondent à 40% de celles observées au niveau départemental.

La participation obligatoire, au titre des frais de scolarité des élèves de la Commune, consomme la quasi-totalité des recettes tirées des impôts directs.

L'endettement diminue ; ce qui situe la collectivité en retrait des valeurs de référence. La collectivité dispose donc d'une marge théorique en terme d'endettement de 160 000 euros environ.

Le fonds de roulement de 76111 € qui correspond à 6 mois de dépenses réelles de fonctionnement s'avère suffisant en l'absence de programme d'équipement importants.

L'abattement général à la base de 15%, décidé par le Conseil Municipal en 1997, entraîne une moins value de recettes fiscales de 3084 €.

La CFE qui remplace la T.P. produit 4160 €.

PRET CREDIT MUTUEL

Le Maire **INFORME** que le dossier du Crédit Mutuel pour l'emprunt nécessaire à l'achat du terrain Lapraye va être signé.

COLIS DE NOEL

27 colis de Noël seront distribués le 15 décembre 2012 aux personnes qui ne vont pas au repas.

BULLETTIN MUNICIPAL

M. Jean-Noël DUCRET **INFORME** que le bulletin municipal est en phase de préparation.

CALENDRIER DES FETES

Le Conseil Municipal **PREND CONNAISSANCE** du calendrier des fêtes établi précédemment.

COMPTE RENDU DE REUNION

Le Maire **INFORME** que des travaux très importants seront engagés par Réseaux Ferrés de France sur la ligne Paray – Montchanin dans le 1^{er} semestre 2013. Ceci engendrera des problèmes au franchissement des divers passages à niveau.

M. Jean-Noël DUCRET **RAPPORTE** au Conseil Municipal le compte-rendu de la réunion organisée par M. le Sous-Préfet concernant le dispositif des Contrat d'Avenir.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le Maire **INFORME** le Conseil Municipal que le service Environnement de la Communauté de Communes propose de passer certains quartiers en ramassage des ordures ménagères aux porte à porte.

Les quartiers concernés faisant l'objet de réflexion sont le « Pont de Bord », « la Beluze », « Les Perrières », « Romay » (en partie), « Passanges », « Le Varion », « Les Fischeaux ».

PROCEDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS

Le point sur la procédure de reprise de concessions a été abordé.

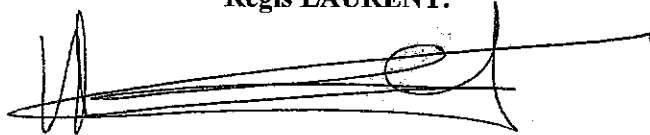
Devant le règlement très complexe, le peu d'engagement des personnes concernées, le Maire **PROPOSE** qu'une prochaine réunion soit en grande partie consacrée à ce sujet.

OCCUPATION DU TERRAIN DU FUTUR LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal **AUTORISE** M. Daniel CHAPUIS à occuper le terrain du futur lotissement jusqu'à la date de commencement des travaux du lotissement du Saint Foin.

Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux
Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 00 heures.

Le Maire,
Régis LAURENT.



Martine COUEGNAS	Paul DAUVERGNE	René DECOMPOIX	Jean Noël DUCRET
Bernard THEREAU	Gaëlle GORDAT	Gilles GUINET	Marie -Joe GUITTAT
Jacques METENIER	Gilles MICHEL	Marie-José PACAUD	David PIERRE
Claude DUCROUX	Jean Paul VEROT		